



Servion, le 24 août 2021

Commune de Servion
Municipalité

Au Conseil communal
1077 Servion

Préavis municipal n° 07-2021

Concernant :

- **La demande d'octroi d'un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.00 en vue de financer divers travaux de réfection et de transformation dans le bâtiment communal situé au Ch. des Moures 2 aux Cullayes, soit :**
 - **rénovation au 1^{er} étage, de la cuisine et du corridor l'appartement de 4 pièces,**
 - **rénovation au rez-de-chaussée, du sol et des murs de l'entrée, des WC ainsi que de la cage d'escalier amenant au 1^{er} étage,**
 - **réfection des molasses du bâtiment.**

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Préambule

Durant ces 30 dernières années, plusieurs locataires ont occupé ce logement de 4 pièces, situé au 1^{er} étage du bâtiment administratif de Les Cullayes (ancien collège) et, mises à part les réparations dues à l'usure normale, qui ont été effectuées au fil des années, aucuns travaux importants n'y ont été entrepris.

Suite au constat d'infiltrations d'eau, d'humidité et de moisissure, notamment derrière la cuisine, une réfection complète de la façade Sud du bâtiment a été entreprise dans le courant de l'été 2019. Maintenant que le problème d'étanchéité de la façade est résolu, afin de rendre cette ancienne cuisine salubre et de lui redonner un aspect accueillant, la Municipalité souhaite entreprendre au plus vite les travaux de réfection nécessaires.

Elle souhaite profiter de ces travaux pour rénover les sols et les murs du rez-de-chaussée du bâtiment ainsi que la cage d'escalier, eux aussi très anciens. Elle envisage également rafraichir les molasses extérieures du bâtiment qui s'effritent à plusieurs endroits.

Descriptif des travaux

1. Aménagement et transformation des locaux

1.1 APPARTEMENT DE 4 PIÈCES

1.1.1 Cuisine

- Évacuation et pose d'une nouvelle cuisine avec électroménager.
- Mise hors service, pose et raccordement de la partie sanitaire.
- Plafond et murs : lavage, ouverture des fentes, treillis masticage, rhabillage derrière le lambris et divers petits travaux.
- Installation des lumières.
- Démontage et installation des nouvelles prises électriques et mise aux normes actuelles.
- Changement et redimensionnement de plusieurs radiateurs.
- Pose d'un nouveau carrelage.

1.2 ENTRÉE, CORRIDORS, WC ET CAGE D'ESCALIER

- Protection des zones et des éléments conservés.
- Nettoyage des murs et des plafonds, rafraîchissement et/ou pose d'un crépi.
- Échange de lampes, modification des allumages pour optimiser la gestion d'énergie pour l'ensemble du bâtiment.
- Pose d'un nouveau carrelage.

2. Réfection des molasses du bâtiment

- Installation du chantier et réfection des molasses du bâtiment.

Coût et récapitulatif des travaux

La Municipalité a pris soin de demander des devis à des entreprises régionales avec qui elle a déjà collaboré et qui fournissent un travail ainsi qu'un rendu de qualité.

Sur la base des devis rentrés, les coûts estimatifs des travaux de réfection de la cuisine de ce logement, des corridors, de la cage d'escalier et des molasses extérieures du bâtiment sont les suivants :

1. Réfection des molasses du bâtiment	Fr. 2'680.85
2. Réfection et pose d'une nouvelle cuisine	Fr. 14'976.15
3. Travaux d'électricité	Fr. 8'286.45
4. Travaux de peinture	Fr. 10'611.20
5. Fourniture et pose du carrelage	Fr. 19'052.75
6. Chauffage et sanitaire	Fr. 4'303.10
7. Divers et imprévus (env. 15 %) + arrondi	Fr. 10'089.50

Montant total des travaux prévus

Fr. 70'000.00

=====

Planning des travaux

Ces travaux sont prévus durant l'hiver 2021-2022.

Conclusions

Considérant ce qui précède, la Municipalité prie le Conseil communal de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal de Servion

- vu le préavis municipal no 07-2021 du 24 août 2021,
- entendu le rapport de la commission ad hoc,
- entendu le rapport de la commission des finances,
- considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

dans sa séance du 12 octobre 2021, décide :

- d'accorder à la Municipalité l'autorisation de réaliser les travaux suivants dans le bâtiment communal situé au Ch. des Moures 2 à Les Cullayes :
 - rénovation, au 1^{er} étage, de la cuisine et du corridor de l'appartement de 4 pièces,
 - rénovation au rez-de-chaussée, du sol et des murs de l'entrée, des WC ainsi que de la cage d'escalier amenant au 1^{er} étage,
 - réfection des molasses du bâtiment.
- d'octroyer à la Municipalité un crédit extrabudgétaire de Fr. 70'000.00,
- d'autoriser le financement de ces travaux de la manière suivante :
 - prélèvement de Fr. 70'000.00 sur le fonds de réserve générale, compte de bilan n° 9282.000,
 - amortissement de cet investissement par un prélèvement au fonds de réserve 9282.000 l'année qui suivra les travaux, à savoir en 2023.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic


Cédric Matthey



Le Secrétaire


Christophe Chaillet

Préavis adopté par la Municipalité dans sa séance du 7 septembre 2021.

Municipaux responsables : Cédric Matthey, Syndic et Municipal des finances
Ries Monique, Municipale en charge des bâtiments